



Litige avec mon assurance sur une cotisation.

Par **eddy b**, le **30/05/2016** à **11:59**

Bonjour,

mon ancien assurance auto me réclame 237.84 euros. La situation est la suivante, suite à ma séparation, j'ai repris les prélèvements sur mon compte bancaire, puis ils se sont arrêtés et ils ont voulu prélever sur le compte de mon ex compagne. Mais les mandats étaient révoqués. Et l'ont relancé. Je les ai contactés et ont prétexté un problème informatique pour cette erreur. Donc ils ont prélevé cette somme sur mon compte. Suite à ça et d'autres déconvenues avec cette assurance et après plusieurs lettres recommandées, nous avons réussi à nous séparer de cette assurance. Mais voilà, je me suis aperçu que le prélèvement a été fait sur un mandat révoqué par eu. J'ai contacté ma banque, et mon compte a été re crédité de cette somme. Puis j'ai reçu un mail me disant que si je ne réglais pas cette somme, ils ne continueraient pas à m'assurer, sachant que je n'étais plus assuré chez eu, je n'aie pas donné suite. Nous avons reçu un courrier d'une Société de recouvrement nous réclamant cette somme, bien sûr avec des frais. Quels sont, mes recours, et quelle conduite à tenir dans cette situation. Je vous remercie d'avance pour tous conseille